

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 5 (1891)
Vorwort: A nos lecteurs
Autor: Tripet, Maurice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



N° 49 (avec supplément)

1891

JANVIER

Ce Journal est recommandé par le Département de l'Instruction publique de l'Etat.

A NOS LECTEURS

A la veille d'entrer dans leur cinquième année d'existence, les *Archives héraldiques*, que nous avons fondées en 1887, peuvent promettre à leurs lecteurs la publication d'un ample choix de documents et de travaux inédits pour l'année qui va commencer ; une quantité de dessins et de planches viendront renforcer cette collection héraldique que nous nous permettons de recommander. Nous remercions nos fidèles abonnés de leur concours et spécialement nos très dévoués collaborateurs qui nous ont si souvent témoigné leur attachement et leur sympathie. La Société héraldique en vue se fondera probablement l'an prochain, et sous peu nos abonnés recevront une circulaire à ce sujet. Nous désirons pouvoir continuer à développer la science du blason, parce qu'elle touche de trop près à notre histoire pour être traitée comme étude supplémentaire ; pour cela nous nous efforcerons de recueillir tout ce qui pourra s'y rapporter et nous serons reconnaissants à tous les amis de l'héraldique de l'appui qu'ils voudront bien prêter à nos recherches : ensemble nous ne demandons pas mieux que d'être utiles à l'histoire de notre cher pays.

Décembre 1890.

MAURICE TRIPET.